

**Décision N°21-07 portant nomination du directeur-adjoint
d'une unité mixte de recherche**

Le président de l'Université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation et notamment son article L 712-2 ;

Vu les statuts de l'Université de Bordeaux en vigueur ;

Vu les statuts de l'unité de recherche UMR 5095 Institut de Biochimie et Génétique Cellulaire (IBGC);

Vu l'avis du conseil de l'IBGC du 16 juillet 2020 ;

Vu la décision du président-directeur général du centre national de la recherche scientifique (CNRS) du 22 décembre 2020 ;

Considérant le rattachement de l'Université de Bordeaux à la vague B de l'évaluation assurée par le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur et conduisant à une prolongation des durées de fonctionnement des structures de recherche et de service jusqu'au 31 décembre 2021 ;

DECIDE

Article 1 :

Madame Isabelle SAGOT est nommée directrice-adjointe de l'unité mixte de recherche UMR 5095 Institut de Biochimie et Génétique Cellulaire (IBGC) à compter du 1^{er} janvier 2021 et ce jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2 :

Le directeur général des services de l'Université de Bordeaux est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 02 février 2021
en deux exemplaires originaux,
Manuel TUNON de LARA

